Nations Unies $S_{PV.8538}$



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

Provisoire

8538° séance Mardi 4 juin 2019, à 15 heures New York

Président: M. Alotaibi (Koweït)

Allemagne M. Heusgen

Belgique M. Pecsteen de Buytswerve

Chine M. Yao Shaojun

Côte d'Ivoire..... M. Adom M. Hunter Fédération de Russie.... M. Polyanskiy Mme Gueguen France M. Sipaco Ribala M. Soemirat M. Meza-Cuadra Pologne.... Mme Wronecka

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Allen

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2019/430)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







La séance est ouverte à 15 heures.

Remerciements au Président sortant

Le Président (parle en arabe): Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de juin, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de mai. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Djani et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2019/430)

Le Président (parle en arabe): Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la guestion inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/430, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Fall.

M. Fall (parle en anglais): Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

Depuis mon dernier exposé en date (voir S/PV.8421), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a réalisé des progrès notables concernant le processus de réforme. À la suite de l'élaboration finale des documents relatifs à

la réforme en janvier, le Conseil des ministres de la CEEAC devrait se réunir le 21 juin pour valider ces documents. Nous espérons que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC approuvera ces documents avant la fin de cette année. Ce processus de réforme doit contribuer à transformer la CEEAC en une organisation plus efficace pour l'intégration régionale et la prévention et le règlement des conflits, ainsi que pour la consolidation de la paix. Le BRENUAC reste déterminé à contribuer au renforcement de ces capacités, en s'appuyant sur les précieuses compétences déjà disponibles. La réforme doit également doter l'organisation d'un mandat et d'outils plus adéquats, ainsi que des moyens de s'acquitter de ce mandat. J'appelle les États membres de la CEEAC à renforcer leur appui à ce processus, afin qu'il soit mené à terme dans les délais et aux fins du lancement d'une CEEAC réformée au profit de la paix, de la stabilité et de l'intégration régionales.

À ce jour, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale reste la principale instance où les États membres de la CEEAC se réunissent régulièrement pour discuter des questions de paix et de sécurité en Afrique centrale et recommander des mesures pour faire face aux menaces qui pèsent sur la stabilité régionale. Je reviens tout juste de Kinshasa, où le Comité a tenu le 31 mai sa 48e réunion ministérielle, qui était consacrée à la situation politique et aux conditions de sécurité en Afrique centrale. Les membres du Comité ont pris note de la tenue en République démocratique du Congo, le 30 décembre 2018, d'élections qui ont permis au pays de connaître une alternance pacifique du pouvoir. Ils se sont également félicités de la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et ont exprimé leur appui aux efforts déployés pour préconiser la levée complète de l'embargo sur les armes. Ils ont pris note des efforts déployés par le Gouvernement camerounais pour trouver une solution durable à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et l'ont encouragé à poursuivre le dialogue à cette fin. À l'issue d'une séance à huis clos sur le financement des institutions régionales et la transhumance transfrontalière, les membres du Comité ont, notamment, premièrement, invité le Secrétariat général de la CEEAC à mener à terme le processus de rédaction d'un règlement communautaire sur le pastoralisme et la transhumance; deuxièmement, demandé la tenue d'une conférence de haut niveau sur cette question; troisièmement, encouragé les États membres de la CEEAC à participer

à des réunions consacrées à la réforme de l'organisation; et quatrièmement, souligné l'importance de mettre en place des mécanismes garantissant le versement régulier des contributions financières.

Les affrontements récurrents et souvent meurtriers entre éleveurs et agriculteurs dans plusieurs pays restent une source de grave préoccupation et une menace pour la sécurité et l'intégration régionales. Les tensions intercommunautaires récentes dans l'est du Tchad, opposant éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires, ainsi que les attaques commises contre des villages en République centrafricaine le 21 mai, nous rappellent l'urgence de remédier au problème du pastoralisme et de la transhumance. Je me réjouis de l'attention croissante accordée à cette question en Afrique centrale, et je me félicite des conclusions de l'atelier organisé les 27 et 28 mai à Kinshasa, au cours duquel a été arrêté le texte final d'un projet d'instrument réglementaire sur le pastoralisme et la transhumance. Le BRENUAC continuera d'appuyer les efforts déployés par la CEEAC dans ce domaine et de promouvoir, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la coopération et l'échange de bonnes pratiques entre l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest sur cette question, compte tenu de la dimension interrégionale du phénomène.

(l'orateur poursuit en français)

Boko Haram a intensifié ses attaques sur le Cameroun et le Tchad depuis fin 2018, tuant près d'une centaine de civils et membres des forces de défense et de sécurité. Malgré les efforts louables des pays affectés et de la Commission du bassin du lac Tchad, le groupe terroriste représente toujours une menace sécuritaire pour l'Afrique centrale et au-delà. Cette situation impose le renforcement de la coopération et un meilleur partage d'expériences et des leçons apprises entre les pays affectés et la Force multinationale mixte, ainsi qu'une assistance internationale plus soutenue et plus importante pour vaincre Boko Haram, répondre aux besoins humanitaires des populations affectées et s'attaquer aux causes profondes du conflit.

La Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, adoptée en août 2018, est donc source d'espoir pour les populations de ces zones. Je continue de travailler main dans la main avec le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOWAS, M. Chambas, pour sensibiliser les partenaires au besoin de rester engagés dans la

lutte contre Boko Haram. Je saisis cette opportunité pour appeler, une fois de plus, les États concernés à intensifier leurs efforts pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale au niveau national, et j'appelle les partenaires internationaux à soutenir ces efforts.

Je note que l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) constitue toujours une menace à la paix et à la sécurité en Afrique centrale, en particulier en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. J'encourage les gouvernements de la sous-région, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, à appuyer les efforts de la Commission de l'Union africaine dans la mise en place de mécanismes de sécurité alternatifs pour l'élimination de la LRA, dans le cadre de la coopération régionale et de la Force africaine en attente.

Concernant la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, nous avons noté plusieurs visites de haut niveau dans le pays et une série de déclarations publiques de la part de partenaires clefs, qui ont tous exprimé leurs préoccupations sur les questions de protection des populations et appelé à un dialogue inclusif et sincère. Le 9 mai, le Premier Ministre Joseph Dion Ngute a annoncé que le Président Paul Biya était prêt à s'engager dans le dialogue sur toutes questions, sauf celles touchant à la séparation et la sécession, afin de trouver une solution durable à la crise. Ceci est un pas encourageant dans la bonne direction. Dans une déclaration sur la situation sociopolitique au Cameroun, publiée le 28 mai, le Gouvernement a rappelé les efforts consentis jusqu'ici pour gérer la situation humanitaire et engager le dialogue avec toutes les parties prenantes. Il a aussi souligné son engagement à coopérer avec les membres du Conseil des droits de l'homme, les autres Etats Membres, les organismes du système des Nations Unies et autres acteurs bilatéraux.

Je voudrais rappeler la déclaration du Secrétaire général sur l'importance de faire prévaloir l'unité et l'intégrité territoriale du Cameroun. Il est également important de souligner que la recherche de solutions à la crise doit être guidée par le Gouvernement. Conduire un dialogue inclusif est le meilleur moyen de préserver la stabilité du pays – stabilité qui est vitale pour toute la sous-région. J'encourage donc les autorités camerounaises à poursuivre leurs efforts de dialogue et à faire avancer le processus de décentralisation. Je réitère la disponibilité de l'ONU à travailler avec le Cameroun dans cette tâche essentielle, ainsi que d'autres, comme le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la consolidation de la paix, à travers le Fonds des Nations

19-15983 **3/21**

Unies pour la consolidation de la paix, entre autres sources de financement.

Malgré ces avancées positives, la situation sur le terrain continue de se détériorer avec des affrontements fréquents entre les groupes armés sécessionnistes et les forces de défense et de sécurité nationales. Les civils demeurent les principales victimes du conflit. Plusieurs ont perdu la vie, tandis qu'environ 530000 sont des déplacés internes dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Littoral, et plus de 30000 ont trouvé refuge au Nigéria. Les populations affectées ont un besoin urgent d'assistance, alors que l'accès humanitaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest reste un défi à cause des problèmes de sécurité. En outre, le Cameroun a accueilli 278 000 réfugiés de la République centrafricaine et 104000 réfugiés nigérians dans la région de l'Extrême-Nord. Je salue la fourniture d'aide humanitaire par le Gouvernement, et relève que seulement 13 % du plan de réponse humanitaire des Nations Unies a été financé à ce jour. J'appelle les partenaires internationaux à envisager une aide financière afin de permettre la fourniture de toute l'assistance humanitaire dont les populations vulnérables ont tant besoin.

Même si la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine soulève plusieurs défis, cet accord reste un instrument efficace pour contribuer à l'instauration d'une paix durable dans le pays. Il est crucial que la sous-région et les États membres de la CEEAC jouent leur rôle en vue de la réussite de cet accord. À cet effet, je me réjouis de la réactivation de la Commission mixte entre le Cameroun et la République centrafricaine à Bangui, le mois dernier. J'encourage la République centrafricaine et les autres États voisins à réactiver leurs commissions mixtes bilatérales, ce qui devrait faciliter les discussions sur la gestion des frontières et les défis sécuritaires communs.

Je salue l'annonce du Fonds monétaire international (FMI), le 9 mai, indiquant qu'une mission du FMI a achevé les discussions avec la République du Congo et est parvenue à un accord, *ad referendum*, qui pourrait être soutenu par un programme au titre de la facilité élargie de crédit. Cette évolution favorable intervient après deux années de négociations.

Au Gabon, le FMI a récemment noté une stabilisation de la situation macroéconomique. Entretemps, le Président Ali Bongo Ondimba récupère à Libreville de ses problèmes de santé. Depuis mai, il a reçu les visites des Présidents Faure Gnassingbé du Togo, Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, et Macky Sall du Sénégal, ainsi que la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo. D'autres chefs d'État sont attendus dans les très prochains jours.

Je note les efforts des autorités tchadiennes pour la tenue d'élections législatives avant la fin de cette année, et j'appelle tous les acteurs nationaux et internationaux à contribuer à l'organisation d'élections crédibles, inclusives et pacifiques dans les délais envisagés.

Face aux défis précités, le BRENUAC reste fermement attaché au renforcement des capacités régionales de prévention et de gestion des crises et conflits, y compris en appuyant la CEEAC et ses États membres. Nous sommes confiants que les conclusions de l'examen stratégique du BRENUAC en cours contribueront à renforcer l'efficacité du Bureau et son rôle en tant qu'outil essentiel de l'ONU pour la diplomatie préventive et la consolidation de la paix, en coopération étroite avec les entités des Nations Unies concernées. Nous continuerons à ne ménager aucun effort pour améliorer la cohérence et la coordination entre ces entités, notamment en matière de paix et de sécurité. Je remercie le Conseil de son attention et de son appui constant.

Le Président (parle en arabe) : Je remercie M. Fall de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (parle en anglais): Je remercie M. Fall de ses observations et de ses efforts.

Nous nous félicitons vivement de l'appui continu fourni par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) afin de s'attaquer aux causes profondes des conflits dans la région, et nous sommes convaincus que la coopération nationale, régionale et internationale demeure essentielle pour résoudre ces problèmes. Dans ce contexte, j'ai été satisfait d'en savoir plus sur l'appui que le Représentant spécial, M. Fall, a fourni aux États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et à son secrétariat dans l'élaboration de leur propre plan d'action en faveur de la réforme. Mes collègues et moi-même attendons avec intérêt des informations supplémentaires à mesure que nous nous rapprocherons de son parachèvement et de sa mise en œuvre d'ici à la fin de l'année. Je remercie M. Fall pour ce qu'il a accompli à cet égard.

L'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine est un exemple de la manière dont l'ONU, l'Union africaine et les efforts nationaux peuvent faire progresser la paix. Dans ce contexte, la réunion de la Commission mixte bilatérale Cameroun-République centrafricaine, qui s'est tenue à Bangui les 6 et 7 mai derniers, a été tout à fait la bienvenue. Nous encourageons les gouvernements des pays voisins à appuyer la mise en œuvre de l'Accord.

Le Royaume-Uni est un ami et un partenaire de longue date du Cameroun. Nous apprécions vivement la générosité du Cameroun envers les réfugiés du bassin du lac Tchad et de la République centrafricaine. Nous travaillons avec le Cameroun pour faire face à la menace posée par Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest. Néanmoins, nous partageons pleinement les préoccupations exprimées par le Secrétaire général dans son rapport (S/2019/430), et nous en avons tous débattu pendant la réunion organisée selon la formule Arria, le 13 mai dernier, au cours de laquelle nous avons entendu les témoignages des personnes présentes sur le terrain, des organismes humanitaires et des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur la détérioration de la situation humanitaire au Cameroun, qui est en train d'atteindre rapidement un stade critique. Je rappelle que la crise dans les régions anglophones a chassé plus de 560 000 Camerounais de chez eux, dont 32 000 ont trouvé refuge au Nigéria. Quelque 4,3 millions de personnes, dont 2,3 millions sont des enfants, ont besoin d'une aide humanitaire. Et c'est une tendance qui est particulièrement préoccupante, puisque nous avons entendu de la bouche des intervenants humanitaires le 13 mai que ces chiffres ont accusé une augmentation considérable au cours de l'année écoulée. Nous sommes donc face à une situation qui se détériore rapidement.

Sont également signalées des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits commises aussi bien par les forces de sécurité camerounaises que par les séparatistes armés, ainsi qu'un déni d'accès à l'aide humanitaire, ce qui suscite de réelles préoccupations. Nous sommes profondément troublés par les informations selon lesquelles les établissements et le personnel de santé sont pris pour cible, ce qui doit cesser. Nous rappelons à toutes les parties que prendre délibérément pour cible les établissements ou le personnel de santé constitue une violation du droit international humanitaire. Nous nous félicitons vivement de la visite de la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, M^{me} Michele Bachelet. Il est important, à présent,

que les responsables des droits de l'homme dépêchés par le Haut-Commissariat puissent se rendre dans les régions touchées.

Le risque d'un conflit insoluble à long terme est réel au Cameroun, et cela pourrait nuire à la stabilité régionale déjà fragile, avec des implications, plus largement, pour la paix et la sécurité internationales. Nous soulignons l'importance de l'unité et de l'intégrité territoriale du Cameroun, et nous sommes convaincus que nos partenaires africains, notamment les responsables de la CEEAC et de l'Union africaine, ont un rôle important à jouer pour appuyer une solution durable à cette crise. Nous continuons d'exhorter le Gouvernement camerounais à instaurer un dialogue politique crédible, ouvert à tous et déterminé. Le Gouvernement camerounais a fait plusieurs annonces dont nous nous félicitons, mais nous devons les voir se concrétiser sur le terrain. Le Fonds pour la consolidation de la paix offre au Gouvernement camerounais une réelle occasion d'obtenir l'appui d'experts pour ses propositions et initiatives.

Comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général, l'espace toujours plus réduit laissé à l'opposition politique, à la société civile et à des médias libres et indépendants est une source de préoccupation non seulement au Cameroun mais aussi au Tchad, en République centrafricaine et en République du Congo. Nous exhortons les Gouvernements de ces pays à prendre des mesures constructives pour assurer la protection de l'espace civil et des droits civiques et politiques, d'autant qu'ils constituent des éléments de base de la stabilité à long terme.

Le Royaume-Uni demeure aussi profondément préoccupé par la situation humanitaire et les conditions de sécurité dans la région du bassin du lac Tchad, du fait du conflit avec Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest, et des agissements de ces groupes. Nous condamnons vivement la violence perpétrée par ces groupes contre les populations civiles, et saluons les sacrifices consentis par les forces armées des pays du bassin du lac Tchad dans la lutte contre le terrorisme. Le Royaume-Uni reste déterminé à appuyer les efforts déployés pour remédier à cette crise. Il est normal qu'une action coordonnée et cohérente soit menée avant tout par les Gouvernements des pays touchés eux-mêmes, mais avec l'appui des partenaires régionaux, de l'ONU et de la communauté internationale, y compris, bien entendu, du Royaume-Uni.

Je me félicite vivement des visites conjointes que le Représentant spécial Fall a effectuées avec

19-15983 5/21

le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Chambas, dans les pays de la région. J'attends avec grand intérêt qu'ils présentent au Conseil leur rapport commun une fois qu'ils se seront rendus dans tous ces pays. Je pense que ce serait pour nous une bonne occasion de revenir sur la question et d'en discuter entre nous.

Enfin, je tiens à dire que nous restons très préoccupés par l'épidémie d'Ebola qui sévit dans le nord-est de la République démocratique du Congo. Il est crucial que la communauté internationale fournisse le soutien technique et financier nécessaire à la riposte menée par le Gouvernement congolais et les Nations Unies. Nous nous félicitons vivement de la nomination récente d'un coordonnateur principal, basé à Butembo, pour l'action d'urgence des Nations Unies contre l'Ebola.

M^{me} Wronecka (Pologne) (parle en anglais): Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter l'Ambassadeur Djani et son équipe pour leur présidence très réussie et leurs remarquables réalisations. Dans le même temps, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Je suis certaine que vous dirigerez les travaux du Conseil avec beaucoup de compétence et une diplomatie sans faille grâce à votre vaste expérience.

(l'oratrice poursuit en arabe)

Je vous présente tous mes vœux de succès.

(l'oratrice reprend en anglais)

Je souhaite tout d'abord remercier M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, de son exposé détaillé et de tous ses efforts dans la région.

Ma déclaration portera sur trois points critiques : premièrement, les conditions de sécurité; deuxièmement, les aspects humanitaires et les difficultés liées aux droits de l'homme; et troisièmement, le rôle des organisations régionales.

Les conditions de sécurité dans la région restent précaires. Sachant que les processus électoraux demeurent un important facteur de stabilité en Afrique centrale, nous nous félicitons de certaines avancées positives en matière de consolidation de la gouvernance démocratique. Nous soulignons que, pour que cette consolidation soit durable, les femmes doivent faire valoir leur expérience et leurs compétences dans les dialogues et négociations de paix, quels qu'ils soient, qui

ont lieu dans la région. Néanmoins, nous encourageons également les autorités des pays de la région à continuer de renforcer la confiance entre toutes les parties prenantes et à permettre un dialogueouvert à tous en guise de condition préalable à l'instauration d'un climat politique stable et constructif. Dans ce contexte, nous saluons les activités importantes menées par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) en matière de bons offices, de médiation et de diplomatie préventive.

Dans le même temps, la Pologne condamne la persistance des actes de violence commis par des groupes armés et terroristes dans la région du bassin du lac Tchad, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, actes qui continuent de déstabiliser toute la région. Nous insistons sur le fait qu'un appui supplémentaire est nécessaire de la part des partenaires internationaux aussi bien à la Force multinationale mixte dans le bassin du lac Tchad qu'à l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur.

La Pologne s'inquiète du fait que la fragilité institutionnelle, la pauvreté et la dégradation de l'environnement, exacerbée par les changements climatiques, continuent d'alimenter les crises humanitaires et le ralentissement économique. De plus, nous sommes profondément préoccupés par les informations faisant état de violations des droits de l'homme, y compris des assassinats, des disparitions forcées, des arrestations et détentions arbitraires, des restrictions aux libertés d'association, d'expression et de circulation, ainsi que de violences sexuelles et fondées sur le genre. La Pologne est particulièrement préoccupée par la situation au Cameroun et au Burundi à cet égard. Nous appelons les autorités de ces pays à prendre des mesures immédiates pour empêcher d'autres violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, et garantir le respect des libertés fondamentales de tous les citoyens, notamment le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

La Pologne apprécie vivement tous les efforts déployés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans la région, en particulier la récente visite de la Haute-Commissaire Bachelet à Yaoundé. Nous appelons le Gouvernement camerounais à permettre au Haut-Commissariat d'effectuer une mission d'évaluation des droits de l'homme, et nous exhortons les autorités des pays de la région à coopérer avec tous les mécanismes des Nations Unies chargés des droits de l'homme. En outre, nous réaffirmons que

toutes les parties prenantes sur le terrain ont l'obligation de s'acquitter pleinement des responsabilités qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Nous soulignons également qu'il importe de permettre aux travailleurs humanitaires d'avoir pleinement accès aux communautés vulnérables.

La Pologne a conscience du rôle stratégique que jouent les organisations régionales s'agissant d'apaiser les tensions sur le terrain. Nous espérons que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du bassin du lac Tchad et d'autres institutions sous-régionales feront preuve d'une détermination encore plus grande à appuyer les processus de paix dans la région. Dans ce contexte, la Pologne reconnaît le rôle moteur que joue le BRENUAC en matière de renforcement de la coordination et de la cohérence des mesures prises, ainsi que dans la promotion des synergies entre tous les organismes des Nations Unies présents en Afrique centrale.

Pour terminer, je tiens à exprimer notre plein appui au Représentant spécial Fall.

M^{me} **Gueguen** (France) : Qu'il me soit permis tout d'abord, Monsieur le Président, de vous souhaiter, à vous et à vos collaborateurs, ainsi qu'à tous ceux qui le célèbrent, *Eïd Moubarak*, et vous présenter toutes mes félicitations pour votre présidence du Conseil au cours de ce mois. Vous pourrez compter sur le plein soutien de la France.

Je souhaiterais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. François Louncény Fall, pour son intervention et pour son travail à la tête du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). La situation en Afrique centrale demeure en effet marquée par des situations politiques parfois volatiles, par des situations post-électorales encore fragiles, par la persistance des exactions de Boko Haram mais aussi par des violences liées à la transhumance et aux activités prédatrices de certains groupes armés.

Dans ce contexte, l'action du Représentant spécial démontre toute la valeur ajoutée d'une approche régionale pour la compréhension des dynamiques de l'Afrique centrale et pour renforcer l'approche préventive des Nations Unies dans la région. La France lui apporte donc tout son soutien, tant dans ses missions de bons offices et de diplomatie préventive, que dans ses missions de soutien aux initiatives régionales,

notamment celles de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), et nous espérons donc que la revue stratégique à venir permettra de conforter l'action du BRENUAC.

Je souhaiterais revenir sur trois situations qui paraissent mériter une mention particulière aujourd'hui : la République centrafricaine, le Cameroun et Boko Haram.

S'agissant de la République centrafricaine d'abord, la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, le 6 février dernier à Bangui, a ouvert une perspective pour une sortie de crise et pour une paix durable en République centrafricaine. Il est donc nécessaire que les parties centrafricaines mettent en œuvre rapidement et de bonne foi cet accord. Les violences récentes commises par le groupe 3 R dans la région de Paoua, et qui ont provoqué la mort de plus de 50 civils, sont particulièrement inacceptables. Il s'agit d'une violation grave des engagements pris par ce groupe armé, pourtant signataire de l'accord de paix.

Dans ce contexte, la priorité pour la mise en œuvre de l'accord de paix doit aller à l'arrêt des violences commises par ces groupes, à leur désarmement, à leur démobilisation, ainsi qu'à la restauration progressive de l'autorité de l'État sur tout le territoire. Le Gouvernement doit également lancer la procédure d'adoption d'une loi sur la décentralisation et la mise en place de la Commission vérité, justice, réconciliation et réparation. La décentralisation et la justice transitionnelle sont en effet les gages d'une administration locale plus proche de la population et plus efficace et d'une réponse à l'exigence de justice exprimée par la population centrafricaine.

Enfin, pour que la mise en œuvre de l'accord de paix soit un succès, il apparaît indispensable que la communauté internationale s'engage pleinement et de manière coordonnée, que ce soit sur le plan politique ou financier. À ce titre, l'Union africaine, la CEEAC et les pays de la région en tant que garants de l'accord ont un rôle particulier à jouer. Nous encourageons donc l'Union africaine et la CEEAC à poursuivre leurs efforts en lien avec les Nations Unies et nous encourageons les pays de la région à s'engager encore davantage.

J'en viens maintenant à la situation au Cameroun, sur laquelle nous partageons pleinement l'analyse présentée par le Représentant spécial. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la France est très préoccupée

19-15983 7/21

par la dégradation de la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Les pertes humaines sont lourdes, la situation humanitaire de plus en plus difficile et les attaques contre les personnels humanitaires et médicaux et contre les infrastructures de santé et les écoles sont en hausse. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme et la garantie des accès humanitaires sur l'ensemble du territoire sont pourtant des impératifs non négociables qui doivent s'imposer à tous.

Dans ce contexte, la France poursuit ses efforts pour encourager les autorités camerounaises à lancer un dialogue politique inclusif, à mettre en œuvre des mesures de détente et à approfondir la décentralisation. La France appelle également l'ensemble des acteurs à cesser les violences, à assurer la restauration de l'état de droit et à respecter l'intégrité territoriale du Cameroun, qui ne peut être remise en cause. Nous estimons à ce titre – comme le Représentant spécial vient de le recommander – que des messages similaires passés par l'Union africaine et par la région seraient utiles. Par ailleurs, nous considérons que la visite récente du Premier Ministre dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ses déclarations concernant le lancement d'un dialogue et les informations sur de premières prises de contact avec les parties concernées sont des signaux positifs. Ces annonces doivent à présent être mises en œuvre au plus vite.

Dernier point, s'agissant de Boko Haram, nous demeurons préoccupés par l'action de Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad, malgré la réponse apportée par les pays de la région. Seul le rétablissement de la sécurité permettra le redéploiement des services de base, le redémarrage de l'activité économique et des actions de développement à plus long terme. La France continuera donc d'accompagner la Force multinationale mixte dans sa lutte contre le terrorisme. La réintégration des anciens combattants, la réconciliation et les activités de protection des femmes et des jeunes revêtent un caractère également essentiel pour une stabilisation durable de la région.

Les bureaux régionaux des Nations Unies tels que le BRENUAC sont essentiels pour renforcer l'efficacité de l'action des Nations Unies en matière de prévention des conflits. La France continuera donc de soutenir cette évolution nécessaire à l'action des Nations Unies, dans un esprit de partenariat renforcé avec les organisations régionales et sous-régionales africaines.

M. Adom (Côte d'Ivoire): Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, à l'entame de mon propos, de vous adresser mes vœux de plein succès à l'occasion de la présidence du Conseil de sécurité qui échoit à votre pays, au titre du mois de juin 2019. Je félicite également l'Ambassadeur Djani et toute son équipe pour la qualité de la présidence indonésienne, qui a su, avec transparence et équité, conduire les travaux du Conseil au cours du mois de mai.

Qu'il me soit par ailleurs permis de remercier M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), pour sa présentation éclairante de la situation socio-politique et sécuritaire en Afrique centrale et dans le bassin du lac Tchad, ainsi que des activités du BRENUAC.

La Côte d'Ivoire note avec satisfaction la tenue, dans des environnements globalement apaisés, d'élections dans plusieurs pays de l'Afrique centrale. Ces succès relatifs ne sauraient toutefois occulter la persistance de multiples défis politiques et sécuritaires, qui impactent la situation humanitaire dans la région. Les convoitises suscitées par les ressources naturelles, auxquelles s'ajoutent la pauvreté, l'insécurité et les défis liés à la reconstruction sont autant de facteurs qui exacerbent la situation sécuritaire et humanitaire dans cette région aux énormes potentialités.

C'est pourquoi mon pays se réjouit de la signature, le 6 février, de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, tout en notant, avec inquiétude, le peu d'empressement des groupes armés à traduire en actes concrets les engagements auxquels ils ont librement souscrit. À ce propos, mon pays condamne les violences perpétrées par les groupes armés, qui ont entraîné le massacre de plus de 50 civils dans le nord-ouest du pays ces dernières semaines. Nous voulons également relever avec une profonde indignation les attaques incessantes contre des écoles, des hôpitaux et des personnels humanitaires.

Face à ces faits d'une extrême gravité, la protection des civils apparaît, du point de vue de ma délégation, comme une urgence absolue. Elle appelle la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix, notamment des dispositions relatives à la constitution des unités spéciales mixtes de sécurité, la réalisation du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement et le déploiement de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national. La

Côte d'Ivoire salue à cet égard les efforts déployés par le Président Faustin Touadera, et lui exprime son plein soutien, suite au lancement des activités du Comité de suivi de l'Accord de Khartoum, le 15 mai.

Il importe par ailleurs de souligner, pour s'en féliciter, le rôle d'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ainsi que l'intensification de la coopération entre les États de la sous-région, notamment à travers la promotion de commissions mixtes de coopération, cadre d'élaboration de solutions concertées aux défis politiques, sécuritaires et humanitaires qu'ils ont en partage. Ma délégation salue ainsi la relance de la Commission mixte de coopération entre le Cameroun et la République centrafricaine, instaurée depuis le 6 mai, et espère qu'elle permettra aux deux pays d'examiner et de trouver des réponses durables aux défis communs.

Concernant la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire se joint au reste de la communauté internationale pour apprécier à sa juste valeur l'environnement sociopolitique stable qui prévaut subséquemment aux scrutins présidentiel, législatif et local et la nomination d'un Premier Ministre. Elle reste convaincue de la capacité du Gouvernement et du peuple congolais à relever les défis sociopolitiques, sécuritaires et humanitaires qui se présentent à eux.

Mon pays voudrait donc exhorter tous les acteurs politiques congolais à agir de concert de façon à entretenir et à rendre pérenne l'environnement apaisé que nous observons actuellement et qui est susceptible de favoriser la réconciliation nationale, gage de paix durable. Dans le même ordre d'idées, mon pays encourage le Gouvernement congolais à poursuivre, en lien avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et les partenaires multilatéraux, ses efforts visant à résoudre l'épineuse question de l'épidémie d'Ebola.

Pour ce qui concerne le Cameroun, nous voulons nous associer au Représentant du Secrétaire général pour nous féliciter des récents jalons posés par le Gouvernement de ce pays frère dans la perspective d'un règlement durable et inclusif de la crise qu'il connaît, avec la volonté de maintenir son intégrité territoriale et son unité nationale.

S'agissant de la situation au Burundi, ma délégation appelle toutes les parties prenantes à la crise à privilégier le dialogue pour des solutions consensuelles à l'ensemble des problèmes politiques et sociaux.

Elle reste convaincue que la communauté internationale, notamment l'Union africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est, peuvent jouer un rôle constructif dans la situation actuelle, et les exhorte par conséquent à poursuivre leurs efforts en vue de trouver des solutions urgentes aux questions humanitaires et à l'organisation d'élections apaisées en 2020.

La Côte d'Ivoire voudrait également rappeler les préoccupations maintes fois exprimées par le Conseil de sécurité sur la situation sécuritaire et humanitaire dans le bassin du Lac Tchad où sévissent les groupes armés terroristes, tels que Boko Haram, et les réseaux criminels transfrontaliers. De l'avis de mon pays, l'approche sécuritaire préconisée par les États de la région, à travers la Force multinationale mixte, reste judicieuse. Elle doit, en conséquence, être soutenue et renforcée par des efforts en matière de développement économique et social et de lutte contre les effets du changement climatique.

Nous notons, par ailleurs, qu'en dépit de la réduction de ses capacités opérationnelles, les agissements de l'Armée de résistance du Seigneur, notamment les enlèvements de personnes, les pillages et les tueries, demeurent une menace pour la sécurité des civils, particulièrement en République démocratique du Congo et en République centrafricaine. À cet égard, nous saluons la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de maintenir l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur.

Mon pays est convaincu qu'en dépit des nombreux défis persistants en Afrique centrale, le BRENUAC reste un outil précieux de diplomatie préventive et de coordination entre les différentes agences des Nations Unies, dont la contribution à la paix et la stabilité régionales n'est plus à démontrer. C'est tout le sens du soutien constant de la Côte d'Ivoire à l'engagement sans faille et fort admirable dont fait preuve le Représentant spécial du Secrétaire général. Elle l'encourage à maintenir le cap dans sa coopération avec les États d'Afrique centrale, afin de créer un environnement politique, sécuritaire et humanitaire sous-régional propice à la paix et au développement.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique): Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous souhaiter plein succès à vous et à votre équipe dans l'exercice de cette présidence du Conseil de sécurité et vous assurer, bien sûr, de notre plein soutien. Je voudrais ensuite remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Loucény Fall pour son « briefing », mais aussi

19-15983 **9/21**

pour son travail substantiel, dont témoigne le rapport du Secrétaire général (S/2019/430).

En effet, le travail du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et les rapports semestriels ont une valeur indéniable de par leur accent régional et thématique. Le Conseil est bien sûr régulièrement informé de la situation dans la région ou dans certains des pays qui la composent, mais nos débats semestriels, tel que celui d'aujourd'hui, nous permettent de mieux appréhender les développements et les tendances majeurs qui affectent la région dans son ensemble, que ce soit en matière de droits de l'homme ou sur le plan de la situation humanitaire, la problématique croissante de la gestion des transhumances, ou encore le fléau de l'exploitation illégale des ressources naturelles.

Ce rapport démontre en outre à quel point certains défis et menaces sécuritaires, en raison de leur caractère transfrontalier, rendent l'analyse régionale non seulement souhaitable mais également nécessaire. Des problèmes initialement perçus comme locaux ou nationaux appellent souvent, en réalité, des solutions régionales ou sous-régionales, que ce soit pour prévenir et résoudre la problématique des groupes armés comme l'Armée de résistance du Seigneur ou Boko Haram, qui continuent à sévir dans certains pays de la région, ou pour consolider et sauvegarder les premiers acquis positifs, comme le récent Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Un autre dossier qui doit retenir notre attention est la situation au Cameroun. Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général quant à la situation humanitaire, sécuritaire et des droits de l'homme, dont l'impact négatif sur la région est établi. Nous partageons également les solutions préconisées dans le rapport. Le dialogue doit prévaloir, l'accès humanitaire doit être garanti et le droit international humanitaire doit être respecté par toutes les parties au conflit. Vu la nature holistique de la crise, nous avons tous à y apporter une réponse : à la fois au niveau sous-régional, au niveau régional, au niveau de l'ONU, mais également au niveau des États Membres et des acteurs humanitaires, confessionnels ou appartenant à la société civile.

Le BRENUAC est un outil clef en matière de prévention des conflits et d'alerte précoce. C'est cette fonction qui guide les bons offices du Représentant spécial. C'est en ce sens que le Bureau appuie les processus électoraux inclusifs, transparents et crédibles, en tant que facteurs essentiels à la stabilité régionale.

Dans quelques semaines, le Conseil discutera d'un examen stratégique du BRENUAC. L'enjeu sera de maximaliser le rôle du Bureau en matière de prévention, comme je viens de l'évoquer, tout en minimisant le chevauchement avec les autres activités de l'ONU dans la région. Nous voyons cet examen stratégique comme une occasion unique en son genre pour l'ONU et pour le Conseil d'approfondir nos moyens d'action en matière d'alerte précoce et de mécanismes de réponse.

M. Yao Shaojun (Chine) (parle en chinois): Je voudrais, à l'entame de mon propos, féliciter le Koweït à l'occasion de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Vous pouvez compter sur le plein soutien de la Chine, Monsieur le Président. Je souhaite également remercier l'Indonésie de son travail remarquable à la tête du Conseil durant le mois de mai.

Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), M. Fall, de son exposé.

Des progrès ont été accomplis récemment dans les processus politiques des pays de l'Afrique centrale. Le Gouvernement de la République centrafricaine a signé l'Accord politique pour la paix et la réconciliation avec les groupes armés, et de nombreux pays ont organisé avec succès des élections parlementaires ou présidentielles. De nouveaux gouvernements et de nouveaux parlements ont été formés. Le processus d'intégration régionale a continué de progresser, et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale a adopté une politique commune d'émigration, d'immigration et de protection des frontières. Les pays d'Afrique centrale et les organisations régionales ont fait preuve d'une plus grande volonté et d'une capacité accrue de maintenir la paix et la stabilité et de promouvoir le développement commun. La Chine se félicite de cette évolution.

Dans le même temps, des facteurs tels que les conflits, la pauvreté et la maladie continuent de peser sur la stabilité et d'entraver le développement dans les pays d'Afrique centrale. L'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et la piraterie dans le golfe de Guinée continuent de menacer les pays de la région. La communauté internationale doit accorder une plus grande attention à la situation dans cette région et accroître son appui aux pays qui s'y trouvent.

Premièrement, nous devons encourager les pays d'Afrique centrale à continuer de régler leurs différends par le dialogue politique. Le Conseil et la communauté

internationale doivent jouer un rôle constructif dans le règlement politique des questions pertinentes dans la région et, sur la base du respect de la souveraineté et des dirigeants des pays concernés, mener des activités de médiation et déployer de bons offices pour promouvoir un dialogue pacifique. En outre, la communauté internationale doit suivre de près les répercussions de la situation dans d'autres régions de l'Afrique sur la région de l'Afrique centrale, et adopter une approche intégrée aux fins d'une réponse conjointe.

Deuxièmement, il nous faut aider les pays de la région à renforcer leurs capacités. La communauté internationale doit écouter et respecter l'avis des pays concernés, travailler au renforcement de la capacité des pays de la région de régler leurs problèmes de façon indépendante, et fournir un appui qui soit adapté à leurs besoins en matière de réduction de la pauvreté, de développement durable, d'amélioration de la situation humanitaire et de lutte contre la contrebande transfrontalière d'armes et le trafic de drogues.

Troisièmement, nous devons continuer d'aider les pays de la région à maintenir la sécurité et la stabilité. La Chine salue les efforts déployés par les pays de la région pour lutter contre l'Armée de résistance du Seigneur et d'autres groupes armés et organisations terroristes, et appuie l'Union africaine dans sa mise en œuvre, en cours, des initiatives de coopération régionale pertinentes. Nous espérons que la communauté internationale renforcera la coopération avec les pays de la région et l'Union africaine à cet égard.

La Chine aide les pays d'Afrique centrale à renforcer leurs capacités de lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée. Le Représentant spécial Fall et le BRENUAC collaborent étroitement avec les organisations régionales et sous-régionales, mènent des activités de diplomatie préventive et de bons offices et promeuvent le dialogue politique dans les pays d'Afrique centrale en vue de régler les différends de façon pacifique. La Chine salue ces efforts. Nous appuyons le rôle accru que joue l'Organisation des Nations Unies pour instaurer une paix durable en Afrique centrale, et nous espérons que le BRENUAC continuera de s'acquitter de son mandat, tel qu'autorisé par le Conseil, et d'écouter et respecter pleinement les vues des pays concernés, ainsi que de renforcer la coordination et la cohérence entre l'Organisation des Nations Unies, les organisations régionales et les pays concernés afin de forger la synergie nécessaire au maintien de la stabilité régionale.

Enfin, je voudrais souligner que les problèmes qui se posent actuellement dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun ne figurent pas à l'ordre du jour du Conseil. La situation qui prévaut là-bas ne constitue pas une menace pour la paix et la sécurité internationales ou régionales. La communauté internationale doit respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Cameroun, et reconnaître et appuyer les efforts déployés récemment par le Gouvernement camerounais pour établir un dialogue et améliorer la situation humanitaire, entre autres.

M^{me} Morrison González (République dominicaine) (*parle en espagnol*): Nous remercions M. François Louncény Fall de son exposé très détaillé.

Nous nous félicitons des progrès accomplis en ce qui concerne la tenue des élections législatives au Tchad, le transfert pacifique du pouvoir en République démocratique du Congo, et la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Nous espérons que les transitions politiques qui attendent seront menées de façon pacifique. Nous félicitons en outre tous les interlocuteurs qui ont permis le rapprochement entre les parties à ces conflits et nous espérons que ces processus pacifiques auront un effet multiplicateur sur la paix et la recherche d'un règlement des différents conflits dans la région. À cet égard, nous exhortons tous les acteurs à honorer les fermes engagements qu'ils ont pris de mettre en œuvre les accords, en vue d'apporter la paix à leur pays et à la région.

Toutefois, la situation politique en Afrique centrale continue d'être caractérisée par l'instabilité et les tensions suscitées par les processus électoraux, ainsi que par les problèmes de sécurité et relatifs aux droits de l'homme. Nous regrettons que la situation en matière de sécurité dans certaines parties de la région demeure précaire du fait des activités des groupes armés, des conflits ethniques et de la violence intercommunautaire entre éleveurs et agriculteurs. Boko Haram continue de provoquer instabilité, souffrances et morts parmi les civils et les militaires au Tchad et au Cameroun.

La République dominicaine condamne les violations des droits de l'homme, les enlèvements et les attaques contre les civils perpétrées par l'Armée de résistance du Seigneur, et elle se félicite de la décision prise par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de maintenir l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur. Nous ne pouvons rêver de stabilité et de développement dans la région de l'Afrique centrale si nous

19-15983

ne dépouillons pas les groupes armés de leurs moyens de subsistance. Un plan de stabilité multidimensionnel doit être complété à son tour par des plans nationaux et régionaux à court et à long termes. Ces initiatives doivent être accompagnées par la communauté internationale et mettre l'accent sur des processus de dialogue inclusif et une stratégie régionale de coopération renforcée, sur la base du Fonds pour la consolidation de la paix et des ressources qui sont essentielles pour les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Ces activités doivent avoir pour objectif d'aider les combattants qui sont disposés à déposer les armes à trouver un moyen de subsistance et à avoir la possibilité de se réintégrer dans la société et, dans le même temps, de protéger les civils et de réaliser le développement durable dans la région.

Il faut pour cela renforcer la présence de l'État et fournir l'appui nécessaire à une meilleure formation et à une meilleure dotation en moyens des forces de sécurité. À cet égard, nous voyons d'un bon œil la signature, par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique et le BRENUCA, d'un mémorandum d'accord avec le Secrétariat de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) dans le but d'appuyer conjointement l'application de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. Nous nous félicitons aussi de la disposition des États à coopérer dans le cadre des initiatives visant à réglementer la transhumance à l'échelon sous-régional, notamment grâce à l'élaboration d'une réglementation sur le pastoralisme sous l'égide de la CEEAC.

Les effets du changement climatique, qui se traduisent en sécheresses et en inondations chaque fois plus fréquentes et de plus grande ampleur, sont un défi pour l'Afrique centrale et continuent d'être source de vive préoccupation. Conjugué à l'insécurité alimentaire causée en grande partie par des conditions météorologiques défavorables et par la perte des récoltes et de bétail, cela a continué de causer de sérieux problèmes de famine et de malnutrition, faisant endurer à des millions d'habitants des pénuries extrêmes. C'est pourquoi nous croyons que le BRENUAC pourrait jouer un rôle clef dans le renforcement d'une résilience climatique régionale, qui soit orientée vers l'atténuation des effets néfastes du changement climatique. Ces effets du changement climatique, conjugués aux conséquences humanitaires de tant d'années de conflits et à

la prévalence des groupes armés qui a un impact terrible sur la population civile, ont sapé le développement institutionnel, social et économique de l'Afrique centrale. Étant donné le nombre alarmant de personnes qui ne comptent que sur l'aide humanitaire pour leur survie, nous devons réaffirmer la nécessité de garantir un accès sûr, à temps et sans entraves de cette aide tant nécessaire aux populations les plus vulnérables, notamment les millions de déplacés, en particulier les femmes.

S'agissant du Cameroun et des organisations régionales, il faut qu'ils intensifient leurs efforts de médiation et de dialogue avec les parties, y compris la société civile, afin de renforcer la confiance et la volonté politique nécessaire pour construire une paix durable. La participation active d'organisations telles que l'Union africaine constitue un outil capital pour le règlement pacifique et inclusif de ce conflit. Leur dynamisme serait essentiel pour susciter la confiance et la volonté des parties d'engager un dialogue propice à la paix.

Enfin, nous saluons l'action menée par M. François Fall pour promouvoir un règlement pacifique des crises dans la région par le dialogue politique, et nous saluons le BRENUAC et la CEEAC pour l'adoption d'un plan d'action commun pour 2019. Nous exhortons tous les pays d'Afrique centrale à élargir l'espace démocratique et à prendre des mesures concrètes pour renforcer les processus de dialogue avec les différents acteurs politiques et la société civile, en vue de faire face aux problèmes communs et de permettre une utilisation accrue de leurs ressources humaines, sociales et naturelles, offrant ainsi à chaque pays de la région de meilleures perspectives de développement socioéconomique.

M. Matjila (Afrique du Sud) (parle en anglais): Je vous souhaite, Monsieur le Président, ainsi qu'à toute l'équipe koweïtienne, une bonne fête de l'Eïd al-Fitr. Nous vous assurons de notre appui pendant votre présidence du Conseil de sécurité, qui succède à la remarquable présidence indonésienne en mai.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), M. François Louncény Fall, ainsi que son équipe, du rapport sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2019/430).

L'Afrique du Sud reconnaît le rôle important joué par le BRENUAC dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. C'est pourquoi nous saluons

les efforts déployés par M. Fall pour exécuter le mandat du Bureau régional, en particulier pour la promotion de la stabilité dans la région et pour la prévention ou l'atténuation des crises électorales.

L'Afrique du Sud se félicite de la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et de la formation d'un Gouvernement sans exclusive dans ce pays. Nous estimons en outre que toutes les parties doivent saisir cette occasion pour mettre en œuvre l'accord de paix afin d'arracher la République centrafricaine à son cycle de conflit permanent. À cet égard, il importe hautement que les parties prenantes en République centrafricaine fassent passer les intérêts du peuple et du pays avant toute autre considération et qu'elles œuvrent ensemble à apporter au pays la stabilité, la paix, la réconciliation et le développement.

Nous sommes convaincus que les élections sont l'un des signes les plus positifs de la consolidation de la démocratie sur le continent africain. En conséquence, l'Afrique du Sud félicite la République démocratique du Congo d'avoir tenu ses élections nationales, qui se sont déroulées dans un climat relativement calme et qui ont débouché sur le transfert pacifique du pouvoir dans ce pays. Nous aiderons le peuple et le Gouvernement congolais à assumer leur nouveau projet démocratique.

Toutefois, nous exprimons notre préoccupation face à la tentative de coup d'État en janvier dernier au Gabon. Notre continent doit s'efforcer d'éliminer les changements de gouvernement non conformes à la Constitution, ce qui exige un appui accru à la réforme du secteur de la sécurité et au renforcement des institutions après un conflit. En conséquence, nous exhortons le BRENUAC à continuer d'aider les pays de la région à préparer et à organiser des élections en créant des conditions plus propices à des élections pacifiques, inclusives et crédibles. Dans un contexte analogue, nous souhaitons un prompt rétablissement au Président Bongo Ondimba.

L'Afrique du Sud juge encourageants l'amélioration des conditions de sécurité dans le département du Pool et en République du Congo en général, tout comme l'apaisement des tensions sociales au Tchad. Bien que nous demeurions préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire au Cameroun, nous jugeons encourageants les efforts déployés par les autorités du pays pour stabiliser la situation. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute action susceptible de détériorer davantage la situation. Nous nous réjouissons particulièrement de l'annonce positive faite par le

Premier Ministre le 9 mai dernier, lors de la visite qu'il a effectuée dans la région touchée. Ces mesures encourageantes doivent être consolidées.

Nous condamnons les attaques aveugles perpétrées par des groupes terroristes et armés contre des civils et des agents de sécurité nationaux dans la région. Nous sommes également préoccupés par l'augmentation, dans le golfe de Guinée, des actes de piraterie et des vols armés en mer. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages et de ressources naturelles, comme en témoignent les interceptions et les arrestations effectuées par les autorités gabonaises et camerounaises en ce qui concerne le commerce illicite de bois kevazingo, d'écailles de pangolin et de défenses d'éléphant.

L'Afrique du Sud note avec préoccupation le nombre de personnes qui ont effectivement besoin d'une aide humanitaire dans la région. Nous remercions nos partenaires humanitaires et les exhortons à continuer de fournir une aide humanitaire fondamentale à toutes les populations dans le besoin. Nous exhortons les gouvernements à faciliter l'accès pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous encourageons le règlement pacifique des différends et un dialogue inclusif là où il est nécessaire dans la région, par exemple pour faire face à la multiplication des conflits liés au pastoralisme et à la transhumance dans la sous-région, entre autres questions.

L'Afrique du Sud note le caractère transversal des problèmes qui se posent dans la région. À cet égard, nous saluons les efforts visant à renforcer la cohérence et la coordination de l'action de l'ONU dans la région, comme en témoigne l'étroite coordination entre, notamment, l'Union africaine, le BRENUAC, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Cela contribuera, entre autres, à renforcer nosinterventions s'agissant d'aider la Commission du bassin du lac Tchad dans le contexte de la lutte contre Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), de la sécurité maritime et des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

L'Afrique du Sud demeure préoccupée par la menace que représente la LRA pour la sécurité en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. C'est pourquoi nous réaffirmons la décision prise par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en date du 20 septembre 2018, de maintenir l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur,

19-15983 **13/21**

en attendant l'élaboration d'une stratégie destinée à se substituer progressivement à l'Initiative sans laisser un vide sécuritaire que la LRA pourrait exploiter pour renouveler et intensifier ses activités de déstabilisation dans les zones touchées.

Enfin, il convient de rappeler qu'à sa séance du 10 août 2018 (voir S/PV.8328), le Conseil de sécurité, a prié le Secrétaire général de soumettre le mandat du BRENUAC à un examen (S/PRST/2018/17). L'Afrique du Sud attend avec intérêt de recevoir les résultats de l'examen stratégique du Secrétaire général sur la portée du mandat et des activités du BRENUAC d'ici au 1^{er} août, en vue de renforcer le rôle de ce bureau politique dans la région. Nous continuerons d'appuyer le Représentant spécial Fall ainsi que les efforts qu'il déploie conjointement avec M. Chambas.

M. Heusgen (Allemagne) (parle en anglais): Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession du Koweït à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Je voudrais également vous souhaiter, Monsieur le Président, une bonne fête de l'Eïd. Par ailleurs, nous tenons à remercier l'Indonésie de sa présidence au cours du mois de mai.

Je voudrais commencer mon intervention là où mon collègue de l'Afrique du Sud s'est arrêté, à savoir en saluant l'action du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall. Nous le considérons comme un véritable catalyseur, en particulier pour ce qui est de la coopération régionale. Nombre de mes collègues – notamment la représentante de la France et le représentant de la Côte d'Ivoire – ont souligné l'importance de la coopération régionale, car les problèmes auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être résolus qu'avec cette coopération.

De plus, je considère que le Représentant spécial, M. Fall, joue un rôle de catalyseur en ce qu'il rassemble les différents acteurs des Nations Unies de manière cohérente. Je me félicite donc de ce qu'il a dit au sujet de la coopération avec M. Chambas. Je considère également qu'il joue un rôle moteur dans la transformation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en une organisation plus efficace, et je salue ce qu'il a accompli à cet égard. Des projets sont en place pour rendre la CEEAC plus efficace. Nous espérons sincèrement qu'il en ira bien ainsi car la CEEAC est nécessaire en tant qu'organisation régionale capable de se pencher sur le conflit entre éleveurs et agriculteurs qui a été décrit précédemment et est exacerbé par les

changements climatiques, et qui a un impact considérable sur la région. Je ne peux que souscrire à ce que vient de dire notre collègue de la République dominicaine à ce sujet.

Nous voyons le Représentant spécial comme le catalyseur de tous les efforts déployés en matière de désarmement et de réforme du secteur de la sécurité dans la région et le facilitateur qui permet au Fonds pour la consolidation de la paix de s'investir davantage dans ces domaines. Le Fonds pour la consolidation de la paix est disposé à le faire. Nous soulignons le rôle du Représentant spécial dans la promotion de la participation des femmes aux différents processus, ainsi que notre collègue polonaise l'a mentionné. Si je puis me permettre, le prochain rapport du Secrétaire général pourrait peut-être comporter une section sur le rôle que jouent les femmes dans les diverses organisations avec lesquelles le BRENUAC travaille et dans le cadre des différents processus suivis par le Bureau.

Je voudrais également réitérer ce que mon collègue sud-africain a dit au sujet de la coopération entre le BRENUAC et l'Union africaine, ainsi que du rôle joué par cette dernière. J'aborderai aussi la question de la coopération avec l'Union européenne, qui me semble très importante et qui, je crois, n'a pas été soulevée par mon collègue sud-africain.

En ce qui concerne la situation en République centrafricaine, je ne peux que me faire l'écho de ce que ma collègue française a dit précédemment, à savoir que nous espérons tous que l'Accord politique pour la paix et la réconciliation restera en vigueur. Toutefois, nous sommes très préoccupés par les attaques perpétrées contre les civils, et nous les condamnons.

La situation humanitaire est catastrophique dans tous les pays de la région – en République centrafricaine, dans la région du lac Tchad, au Cameroun, en République démocratique du Congo et au Burundi. L'Allemagne s'est engagée à verser 100 millions de dollars cette année. Il est important que les agents humanitaires puissent accéder à la région, et le Représentant spécial peut peut-être agir à cette fin.

Enfin, je voudrais évoquer brièvement la situation au Cameroun. Notre collègue britannique a évoqué la réunion organisée selon la formule Arria il y a quelques semaines, durant laquelle les questions les plus importantes ont été débattues. Je suis convaincu que cette réunion, à laquelle la société civile était très bien représentée, a été fondamentale car elle a permis

de mettre en évidence les conflits qui existent. Un règlement pacifique et un dialogue sont nécessaires. La situation humanitaire, les changements climatiques et les activités terroristes sont autant de facteurs qui ont des répercussions. Des violations des droits de l'homme ont été signalées. Un dialogue politique s'impose. Nous savons gré au Premier Ministre d'avoir proposé d'entamer un dialogue avec les communautés anglophones. Je me félicite de cette proposition, mais il est extrêmement important que ces paroles se traduisent en actes.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (parle en espagnol): Tout d'abord, je voudrais moi aussi vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que le Koweït, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Le Koweït peut compter sur le plein appui de notre délégation. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Djani, de l'Indonésie, et toute son équipe pour l'excellent travail accompli le mois dernier. Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance et de l'exposé fait par M. François Loucény Fall.

Nous voudrions en premier lieu souligner le vaste recours aux bons offices et l'action du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour rapprocher les différents acteurs et concerter leurs efforts à l'appui des divers processus de paix en cours, ainsi que l'aide que le Bureau apporte pour faire face aux situations s'inscrivant dans un contexte post-électoral complexe et fragile dans plusieurs pays de la région. Dans le cadre de ces efforts, nous saluons la détermination du Bureau à assurer une bonne coordination avec les organisations régionales, telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Commission du golfe de Guinée et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale. Nous estimons que la présence et la participation de ces organisations à tous ces processus s'avèrent essentielles dans le contexte actuel.

Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la sous-région, tels que la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu au Congo, la consolidation du processus démocratique à Sao Tomé-et-Principe, l'annonce par le Président Tshisekedi de la République démocratique du Congo de la libération de tous les prisonniers politiques et l'accord politique conclu entre le Gouvernement centrafricain et les groupes armés. Toutefois, cela n'exclut pas la nécessité de poursuivre, dans tous les pays de la région, les initiatives visant à promouvoir le plein respect des droits de l'homme en tant que condition préalable de la consolidation de la paix, sur la base de

l'adoption de mesures de confiance et du renforcement des institutions démocratiques.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le conflit latent dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, où l'escalade de la violence affecte également les services de santé et d'éducation, attise les tensions politiques dans le pays et entrave l'acheminement de l'aide humanitaire. Dans ce contexte, le libre accès des organismes humanitaires s'avère indispensable, de même que la promotion de la coopération et la présence des organisations régionales et des organismes internationaux de défense des droits de l'homme en vue de garantir la protection de ces droits et la lutte contre l'impunité.

Une telle présence est également le meilleur moyen de régler la crise politique, sociale et de sécurité au Burundi, ce qui ne peut avoir lieu que par un dialogue interburundais sans exclusive.

Par ailleurs, nous saluons l'action menée par le BRENUAC pour contribuer à s'attaquer de front aux fléaux qui entraînent l'instabilité, l'insécurité et la violence dans la sous-région, tels que le trafic des ressources naturelles et des espèces sauvages et les activités des groupes armés illégaux, en particulier en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et au Cameroun.

De même, le renforcement des synergies entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dans divers domaines complémentaires, comme, entre autres, la lutte contre Boko Haram, la situation des couloirs de transhumance utilisés de manière illégale, ainsi que la piraterie en mer, mérite particulièrement d'être souligné.

À cet égard, nous condamnons avec énergie les attaques perpétrées par Boko Haram dans la région du lac Tchad et dans plusieurs pays de la sous-région, ainsi que celles commises par l'Armée de résistance du Seigneur, dont les fonds proviennent du trafic de ressources naturelles tels l'or et les diamants. Cela nous rappelle le lien étroit existant entre le terrorisme et la criminalité transnationale, qui exige une coordination et une coopération internationales.

Pour terminer, je souligne la nécessité pour la communauté internationale d'intensifier son appui dans la région de l'Afrique centrale en vue de s'attaquer aux causes profondes des conflits et des crises humanitaires, en garantissant au minimum l'accès libre et sûr

19-15983 **15/21**

des organismes humanitaires et de défense des droits de l'homme.

M. Sipaco Ribala (Guinée équatoriale) (parle en espagnol): Je voudrais tout d'abord féliciter le représentant de l'Indonésie pour sa présidence réussie du Conseil de sécurité au mois de mai, et souhaiter plein succès au Koweït pour le mois de juin. Le Koweït peut compter sur le plein appui de la République de Guinée équatoriale.

Je remercie M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), ainsi que son équipe, de nous avoir informés dans le détail et avec éloquence des activités du BRENUAC, en application du mandat du Bureau, et de son importance cruciale dans le renforcement du rôle des Nations Unies dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale, ainsi que de son recours aux bons offices, à la diplomatie préventive et à la médiation aux fins de prévenir les conflits, de consolider la paix et de régler pacifiquement les différends.

La République de Guinée équatoriale, qui est membre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), fait part de ses sincères félicitations et de son appréciation pour le travail ardu et dynamique qu'accomplit M. Fall en sa qualité de Représentant spécial et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Ses déplacements constants dans les pays de la sous-région lui ont permis de se tenir au fait de la situation sociopolitique dans chaque pays. Dans ce contexte, nous encourageons M. Fall et son équipe à poursuivre leur mission politique, qui consiste à renforcer la capacité de prévention des conflits des organisations régionales et sous-régionales en Afrique centrale et à encourager les parties à un différend, dont la poursuite serait susceptible de compromettre le maintien de la paix et de la sécurité internationales, à rechercher en priorité un règlement pacifique.

Notre gouvernement entend donc continuer à apporter son soutien au BRENUAC afin qu'il puisse continuer à s'employer à créer des synergies afin de promouvoir la coopération bilatérale entre pays voisins, et de renforcer sa collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la prévention des conflits, en particulier l'Union africaine, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Commission du golfe de Guinée.

À l'instar de l'exposé de l'Envoyé spécial, nous nous félicitons des faits nouveaux positifs survenus récemment dans la région, tels que la tenue d'élections pacifiques et la passation de pouvoir en République démocratique du Congo et les efforts déployés pour mettre en œuvre l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Je saisis cette occasion pour remercier le Gouvernement de la République démocratique du Congo d'avoir accueilli la quarante-huitième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui s'est tenue du 27 au 31 mai à Kinshasa.

Nous nous félicitons également de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine conclu entre le Gouvernement centrafricain et 14 groupes armés, sous les auspices de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation. Nous nous félicitons aussi du retour de la normalité au Burundi, où une nouvelle Constitution a été adoptée et où des mesures ont été prises pour la tenue d'élections en 2020, et saluons le fait que le pays fournit de nombreux contingents aux missions de paix, ce qui témoigne de l'esprit de réconciliation et de tolérance dont fait preuve le Burundi.

Le Gouvernement équato-guinéen a publié un communiqué en date du 8 janvier, dans lequel il condamne et rejette sans équivoque la tentative de coup d'État et les actes de violence perpétrés à Libreville le 7 janvier.

D'autre part, nous sommes conscients que la situation humanitaire au Cameroun est aggravée par l'afflux de réfugiés lié à la situation dans certains pays voisins et dans la sous-région, notamment du fait des agissements criminels persistants d'acteurs non étatiques. À cet égard, nous saluons les diverses mesures adoptées par les autorités camerounaises pour faire face à cette situation humanitaire et sécuritaire, comme le plan humanitaire d'urgence pour venir en aide aux déplacés et aux réfugiés dans le pays, ainsi que la création du Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, chargé de la réinsertion des ex-membres des groupes armés du pays.

Je saisis une fois de plus cette occasion pour rappeler l'adoption de la résolution 2457 (2019), qui témoigne de l'attachement et de l'appui que manifeste la communauté internationale, par le truchement du Conseil, aux efforts déployés par l'Afrique pour instaurer une paix et

une stabilité durables. Atteindre l'objectif qui consiste à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020 contribuera de manière significative à préserver les générations futures du fléau de la guerre, afin d'assurer une Afrique intégrée, pacifique, sûre et prospère.

Dans le même ordre d'idées, à l'approche de 2020, année durant laquelle nous célébrerons les 20 ans de la résolution 1325 (2000), les 25 ans du Programme d'action de Beijing, les 10 ans d'ONU-Femmes et le premier anniversaire de la résolution 2457 (2019) visant à faire taire les armes d'ici à 2020, je voudrais appeler les États Membres à faire en sorte que l'année 2020 marque aussi un tournant dans le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Pour terminer, nous applaudissons aux mesures prises par les Gouvernements de la région pour faire face à la situation humanitaire. Toutefois, nous nous inquiétons du nombre de personnes déplacées, de réfugiés et de demandeurs d'asile dans la région. Les déplacés doivent pouvoir trouver des moyens de subsistance durables, et la solution la plus adaptée est leur retour dans leurs foyers, d'une manière qui tienne compte de leur dignité et de leurs droits. En outre, la situation est aggravée par les activités déstabilisatrices des groupes armés et par la poursuite des attaques contre les diverses communautés qui restent, en outre, exposées à l'inclémence des changements climatiques, à la malnutrition et à l'Ebola, ce qui exige que la nécessaire assistance technique, sanitaire et financière soit fournie.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): En premier lieu, je tiens à mon tour à féliciter le Koweït de son accession à la présidence du Conseil. Je remercie le Représentant spécial Fall de son exposé aujourd'hui et des efforts qu'il déploie, qui continuent de jouer un rôle charnière dans le renforcement des conditions politiques, économiques et de sécurité en place dans les pays d'Afrique centrale. Au Cameroun en particulier, son action visant à promouvoir un règlement pacifique de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest revêt toute son importance.

Les États-Unis demeurent profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire et économique au Cameroun. Selon les estimations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires publiées en avril, 4,3 millions de Camerounais, soit environ 17 % de la population, ont besoin d'aide humanitaire. Nous avons entendu des informations inquiétantes selon lesquelles les groupes armés et les autorités camerounaises font obstacle à l'acheminement de l'aide

humanitaire en établissant des points de contrôle routiers, en saisissant des fournitures, en exigeant des pots-de-vin et en détenant des agents. Les obstacles bureaucratiques et les restrictions à la liberté de circulation ne font qu'aggraver la situation. Cela doit cesser dès maintenant. Nous appelons toutes les parties à permettre un accès humanitaire sans entrave pour garantir l'acheminement d'une aide vitale à tous ceux qui en ont besoin et le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Nous nous félicitons que le Gouvernement camerounais ait élaboré un plan d'aide humanitaire d'urgence et mis en place un centre de coordination pour la crise en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Toutefois, nous nous devons de souligner que, pour que ces efforts soient couronnés de succès, ils doivent respecter les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance applicables à l'action humanitaire.

La communauté internationale, avec l'appui du Gouvernement camerounais, doit continuer de mettre en œuvre une riposte humanitaire coordonnée et robuste. Depuis le début de l'exercice 2018, le Gouvernement des États-Unis a versé plus de 87 millions de dollars aux fins de fournir une aide humanitaire aux communautés d'accueil, aux déplacés et aux réfugiés au Cameroun. Cette aide est essentielle, mais elle ne peut être efficace que si nous avons accès aux populations vulnérables.

Les violations des droits de l'homme dans les régions touchées sont également une source de préoccupation. Les informations faisant état d'attaques persistantes contre des civils, notamment d'exécutions extrajudiciaires, sont extrêmement alarmantes. Nous exhortons toutes les parties à s'abstenir de commettre de telles atteintes, et le Gouvernement camerounais à traduire en justice tous leurs auteurs dans le cadre de procès transparents et équitables. Nous remercions l'ONU et les représentants de la société civile du courage dont ils ont fait montre en rendant compte de la situation des droits de l'homme, et nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute action susceptible d'entraver la communication d'informations sur les droits de l'homme dans ces deux régions. Nous déplorons la décision récente du Gouvernement camerounais de refuser l'entrée sur son territoire à un chercheur d'une organisation non gouvernementale internationale.

Nous sommes également préoccupés par l'intensification des restrictions imposées au pluralisme politique. Fin janvier, le Gouvernement a arrêté Maurice Kamto, le dirigeant du Mouvement pour la renaissance

19-15983 17/21

du Cameroun, et des centaines de ses partisans, à la suite de manifestations pacifiques, et le 1^{er} juin, il a arrêté plus de 100 membres de ce parti qui essayaient d'organiser une marche pacifique. Nombre d'entre eux sont toujours en détention provisoire pour des motifs douteux. Nous appelons le Gouvernement à transférer les procès des détenus politiques devant les tribunaux civils et à respecter les garanties d'un procès équitable, conformément aux obligations qui incombent au Cameroun en vertu du droit international.

Nous nous félicitons de la visite du Premier Ministre dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour discuter de la crise en cours avec les parties touchées. Nous estimons qu'il s'agit d'une mesure très positive. Nous prenons note avec satisfaction des instructions du Président Biya visant à accélérer le processus de décentralisation prévu par la Constitution de 1996. La communauté internationale appuiera le Gouvernement camerounais dans ses efforts pour engager un dialogue sans exclusive avec les séparatistes, et nous l'encourageons à envisager ces options. De même, nous exhortons vivement ceux qui appuient la cause séparatiste, notamment les membres de la diaspora, à participer aux pourparlers sans conditions préalables. Nous exhortons l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à jouer un rôle encore plus important dans la promotion de la paix et de la sécurité au Cameroun par le dialogue. Nos collègues nous rappellent fréquemment le rôle de chef de file que joue l'Union africaine dans la prévention des conflits sur le continent africain, et nous exhortons les dirigeants de l'Union africaine à jouer un rôle constructif dans la recherche d'une solution à l'impasse politique actuelle, qui est à l'origine de cette crise humanitaire. A cet égard, nous invitons l'Union africaine à participer à des visites conjointes avec la CEEAC et l'ONU pour encourager tous les acteurs camerounais à appuyer le dialogue.

Enfin, nous attendons avec intérêt l'examen stratégique du mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) dans le courant de cette année. Nous aurons probablement de nouvelles discussions avec le Représentant spécial Fall et son personnel afin de veiller à ce que le mandat du BRENUAC soit axé sur les problèmes les plus urgents dans la région de l'Afrique centrale, tout en assurant une coordination stratégique avec les autres bureaux des Nations Unies qui sont également à l'œuvre dans cette région.

M. Soemirat (Indonésie) (parle en anglais): Au nom de ma délégation, je voudrais tout d'abord vous féliciter, vous et votre équipe, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Je voudrais également vous assurer de notre plein appui et de notre volonté de coopérer avec vous tout au long de votre présidence. Nous voudrions également remercier tous les membres du Conseil pour l'appui qu'ils ont apporté à notre délégation pendant la présidence indonésienne du mois dernier. Enfin, nous vous souhaitons, ainsi qu'à tous les membres de l'ONU, Eïd Moubarak – Joyeuses fêtes.

Nous remercions le Représentant spécial Fall de son exposé et du travail accompli par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour aider les pays de la région.

Comme il ressort de son exposé et du dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/430), la situation en Afrique centrale demeure instable et très tendue en raison des problèmes politiques et de sécurité. Toutefois, nous ne pouvons pas faire abstraction des avancées positives enregistrées dans la région depuis le début de l'année. Les élections générales pacifiques et le transfert du pouvoir en République démocratique du Congo ainsi que la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine ne sont que quelques-uns des faits saillants. Il ne fait aucun doute que la région est actuellement sur le devant de la scène internationale. Nous avons entendu dire à maintes reprises que les efforts multilatéraux et bilatéraux à l'appui de la région sont en cours de préparation et d'exécution. Nous devons tous profiter de cette dynamique pour aider les pays de la région à relever les différents défis auxquels ils sont confrontés et à assurer un avenir meilleur à leur région. Je voudrais mettre en exergue quelques points dans mes observations.

Premièrement, il faut s'attaquer aux causes profondes des conflits au moyen d'une approche globale. Nous partageons l'avis du Secrétaire général selon lequel un des facteurs clefs de la stabilité en Afrique centrale est la mise en œuvre de processus électoraux inclusifs, authentiques et crédibles. Les gouvernements de la région doivent regagner la confiance de leurs populations, surtout après des années de conflit et de méfiance politique. Ils doivent également gagner la confiance des uns et des autres. De bons voisins créent une bonne communauté. Par ailleurs, la communauté internationale doit œuvrer de concert pour mettre à disposition les capacités qui permettront d'instaurer ce

climat de confiance. Bref, la confiance est importante et les partenariats sont essentiels. La paix et la stabilité demeurent fragiles. La région est en proie aux menaces des groupes armés, à l'exploitation et au commerce illicites des ressources naturelles et aux maladies transmissibles. Les violences commises par l'Armée de résistance du Seigneur et Boko Haram ont considérablement compromis la stabilité de la région. Elles doivent également cesser.

Deuxièmement, des partenariats entre les organisations régionales et sous-régionales, en collaboration avec l'ONU, s'imposent de toute urgence. L'Indonésie croit au principe selon lequel les voisins connaissent la situation mieux que quiconque. Les organisations régionales et sous-régionales, qui sont naturellement les premiers à intervenir, jouent un rôle très important pour aider la région à régler cette crise. Nous saluons les efforts importants entrepris par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée et d'autres organisations régionales et sous-régionales en faveur de la région, et nous les encourageons à poursuivre leur coopération avec les Nations Unies.

L'Indonésie prend également note de l'importance considérable que l'ONU attache à la région, comme en témoigne le nombre d'envoyés et de représentants spéciaux des Nations Unies dans la région et les pays de la région. Nous saluons les efforts visant à renforcer la cohérence et la coordination entre eux, notamment la coordination et la coopération entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, comme l'a indiqué le Représentant spécial. Cela va dans le sens de la réforme en cours de l'ONU, notamment en brisant les cloisonnements entre les différentes entités du système des Nations Unies. Nous les exhortons également à faire participer les missions de maintien de la paix des Nations Unies sur le terrain à leurs efforts de coordination, ainsi que les experts de l'ONU titulaires d'un mandat par le Conseil de sécurité.

Pour terminer, il est clair que les défis persistent dans la région et en tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons le devoir de continuer à fournir un appui aux pays de la région, conformément à notre mandat.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord remercier nos collègues indonésiens pour leur présidence dynamique et productive au cours du mois de mai et vous féliciter, Monsieur

le Président, pour votre accession à la présidence et vous souhaiter plein succès. J'espère que le mois de juin sera relativement calme sur le plan politique.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. François Louncény Fall, de son évaluation de la situation dans la sous-région de l'Afrique centrale. La Russie appuie les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), qui est un outil important pour la mise en œuvre de la diplomatie préventive. Nous partageons le point de vue selon les pays de la sous-région sont confrontés à des défis complexes. Dans ce contexte, il est particulièrement important que les régions concernées jouent un rôle de premier plan dans la prévention des crises et le règlement des conflits. Pour notre part, nous sommes prêts à appuyer ces efforts.

Nous estimons que la région de l'Afrique centrale est essentielle dans la lutte contre la propagation du terrorisme sur l'ensemble du continent. L'infiltration d'éléments radicaux et terroristes en Afrique centrale s'est accompagnée de la circulation illicite d'armes, de drogues et de revenus provenant de l'exploitation des minéraux. Nous nous félicitons tous les efforts régionaux visant à élaborer des approches cohérentes pour lutter contre toutes les manifestations du terrorisme. Les activités des forces armées multinationales régionales sont un bon exemple à cet égard. Il est essentiel de garantir un financement adéquat à cette Force en vue de la poursuite des opérations conjointes des États du bassin du lac Tchad visant à poursuivre et à éliminer les militants dans les zones transfrontalières.

Nous notons que des progrès ont été réalisés dans la lutte contre Boko Haram, avec l'appui de la communauté internationale. Dans le même temps, Boko Haram conserve son potentiel de combat et est capable de mener des attaques graves. Les membres de Boko Haram sont toujours actifs au Tchad, notamment dans les zones frontalières avec le Niger, le Nigéria et le Cameroun, où des extrémistes attaquent des civils, le personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, et des barrages routiers militaires tchadiens.

Nous sommes gravement préoccupés par l'afflux de nombreux terroristes étrangers, notamment de combattants de l'État islamique, au sein de Boko Haram. Selon certaines évaluations, le groupe a été étoffé par l'arrivée de 2000 nouvelles recrues en 2018. Nous sommes prêts à continuer à œuvrer sans relâche dans différentes instances afin d'éliminer la menace terroriste sur le continent africain. Nous accordons une attention

19-15983 **19/21**

toute particulière à l'identification des sources de financement des terroristes locaux et de leurs contacts avec d'autres groupes radicaux internationaux.

La Russie suit de près l'évolution de la situation en République centrafricaine. Nous appuyons les efforts déployés par le Président Touadera pour établir un dialogue politique sans exclusive, lancer la réforme du secteur de la sécurité dans les plus brefs délais et renforcer les capacités des forces armées. L'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, signé le 6 février, constitue un point de départ essentiel pour un règlement de la situation dans le pays. Pour notre part, nous continuerons de soutenir fermement le processus de réconciliation nationale, en coordonnant nos efforts avec tous ceux qui cherchent des moyens de normaliser la situation, sans arrièrepensée aucune.

La piraterie dans le Golfe de Guinée est l'autre facteur d'instabilité dans la région de l'Afrique centrale. Malheureusement, les attaques et vols à mains armées contre les navires étrangers se poursuivent et des marins russes, entre autres, ont été pris en otage. Nous avons eu une expérience positive lors de notre participation aux efforts internationaux de lutte contre la piraterie dans le nord-ouest de l'océan Indien dans le cadre du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Nous espérons que cette expérience pourra servir au règlement de problèmes similaires dans le golfe de Guinée, notamment dans le contexte d'un élargissement potentiel du mandat géographique du Groupe de contact à cette région.

Nous sommes préoccupés par la poursuite des activités de l'Armée de résistance du Seigneur. Si elle a été marginalisée ces dernières années grâce aux efforts fructueux des forces armées des pays de la région, elle continue de se livrer au vol et au pillage dans différentes zones de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo. La lutte contre ce groupe ne doit pas être négligée par les États d'Afrique centrale. Nous espérons que la stratégie qui a été élaborée sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour éliminer cette menace portera ses fruits.

Nous suivons l'évolution de la situation au Cameroun. Le problème des régions anglophones ne date pas d'hier. La division des anciennes colonies sans tenir compte des différences religieuses, linguistiques ou ethniques a créé de nombreux foyers de tension dans plusieurs régions d'Afrique, notamment au Cameroun. Nous encourageons toutes les parties camerounaises à faire preuve de la plus grande retenue. Les problèmes intérieurs du Cameroun ne peuvent être réglés qu'à la table des négociations et dans le cadre d'un dialogue

national de fond, dans le plein respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

Pour terminer, je voudrais rappeler que les défis et les menaces auxquels la région de l'Afrique centrale est actuellement confrontée sont étroitement liés, tout comme les États eux-mêmes. La déstabilisation de la situation dans un pays peut provoquer des ondes de choc dans toute la sous-région et porter atteinte à la sécurité des pays voisins. Par conséquent, il est très important de ne pas franchir la ligne qui sépare la prévention et l'ingérence dans les affaires intérieures.

Le Président (parle en arabe) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Koweït.

Je voudrais tout d'abord féliciter tous les musulmans du monde entier à l'occasion de l'Eïd al-Fitr al-Moubarak. Nous prions Dieu pour que tous les peuples du monde puissent continuer de célébrer cette journée en toute sécurité. Je remercie tous les membres des félicitations qu'ils nous ont adressées à l'occasion de l'accession du Koweït à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci, et présente mes compliments au Représentant de l'Indonésie et à son équipe pour leur présidence remarquable et fructueuse du Conseil au mois de mai.

Comme tous ceux qui m'ont précédé aujourd'hui, je remercie M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), de son exposé fort éclairant et salue les efforts et les activités réalisés par le personnel du BRENUAC dans la mise en œuvre de son mandat.

Je me concentrerai dans ma déclaration sur trois aspects fondamentaux de la question à l'examen. Premièrement, en ce qui concerne la sécurité et la situation politique, le récent rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du BRENUAC (S/2019/430) dresse un tableau détaillé des derniers faits nouveaux politiques, économiques, sociaux et sécuritaires dans la région et de leurs répercussions sur la paix et la sécurité en Afrique centrale, et se penche sur la situation des pays de la région qui sont aux prises avec un certain nombre de défis.

Sur le plan politique, la République démocratique du Congo a connu sa première transition pacifique du pouvoir le 24 janvier. Après les efforts considérables déployés par de nombreuses parties prenantes, la République centrafricaine a été témoin de la signature en février dans sa capitale, Bangui, de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation entre le Gouvernement et 14 groupes armés, sous les auspices de l'Initiative

africaine pour la paix et la réconciliation et avec l'appui de l'Union africaine et de l'ONU. Nous attendons avec intérêt d'autres échéances politiques dans la région, notamment les élections locales en Angola et l'élection présidentielle au Burundi en 2020. Nous espérons que ces scrutins se tiendront dans les délais prévus et incluront tous les partis politiques, avec la participation d'observateurs internationaux et sans incidents violents.

Nous soulignons que la tenue d'élections inclusives, libres et crédibles ainsi que la mise en œuvre de processus politiques dans n'importe quel pays d'Afrique centrale constituent des pas importants vers le maintien de la paix et de la sécurité, qui contribueront à la stabilité de l'ensemble de la région. Cela passe également par la tenue d'un dialogue entre les gouvernements et tous les partis politiques, y compris ceux de l'opposition. Nous soulignons l'importance de la coopération entre les gouvernements de la région et les organisations régionales et internationales, telles que l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée et les autres organisations actives concernées. L'objectif est de réaliser des progrès sur les fronts politique, économique et sécuritaire, ce qui constitue un défi important pour les pays d'Afrique centrale.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous exprimons notre vive préoccupation face à la violence et aux conflits armés dans la région, qui ont malheureusement coûté la vie à de nombreux civils innocents. Il est indispensable de trouver des solutions radicales à ces conflits et de garantir que les auteurs de crimes répondent de leurs actes. Nous condamnons également avec la plus grande fermeté les actes criminels, les attentats-suicides, les attaques armées répétées, ainsi que les vols et les enlèvements commis par Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur dans la région, qui sont autant d'obstacles à des progrès sur les fronts politique, sécuritaire et de développement. Il est de la responsabilité de chacun de lutter contre ces attaques et ces actes destructeurs en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de sécurité, les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que tous les pays de la région.

Nous partageons les préoccupations exprimées par le Secrétaire général au sujet de la détérioration de la situation en matière de sécurité et de droits de l'homme dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Nous exhortons le Gouvernement camerounais à continuer de coopérer avec les organisations régionales et internationales et à redoubler d'efforts pour atténuer les souffrances humanitaires, prévenir les actes de violence et les conflits armés et mettre un terme aux flux de réfugiés, conformément aux obligations que lui impose le droit international humanitaire. Nous insistons sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Cameroun et sur la non-ingérence dans ses affaires intérieures. Nous appelons toutes les parties camerounaises à coopérer et à régler leurs différends par le dialogue et à assurer un accès humanitaire sans entraves à toutes les personnes dans le besoin.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, nous déplorons le nombre croissant de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire d'urgence, de réfugiés et de personnes déplacées de force, à cause de la violence et de la propagation d'épidémies, telles que le choléra et l'Ebola. Nous appelons une fois de plus à la coopération entre les pays de la région et les organisations régionales pour faire face aux diverses menaces et réaliser des progrès sur le front humanitaire afin d'alléger les souffrances des populations de la région.

Troisièmement, en ce qui concerne la coopération avec le BRENUAC et d'autres organisations, l'Afrique centrale est aux prises avec un certain nombre de défis, notamment les conflits liés à la transhumance, aux changements climatiques, aux conflits armés et à la diffusion des armes légères et de petit calibre, sans oublier les problèmes économiques et sociaux. Tous ces défis exigent une coopération étroite entre les gouvernements des pays de l'Afrique centrale et les organisations régionales et internationales compétentes afin de répondre aux aspirations des populations de la région à la sécurité, à la stabilité et au bien-être, compte tenu du fait, notamment, que la région dispose d'abondantes ressources naturelles.

Pour terminer, je voudrais remercier une fois de plus M. Fall et le personnel du BRENUAC de leurs efforts remarquables.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 50.

19-15983 21/21